

Point n° 2 – Fiche 1 : Projet de fusion des trésoreries d'Ambérieu et de Saint Rambert en Bugey

1 - Description synthétique de l'opération

Dans le cadre des projets de réorganisation du réseau des services des Finances publiques, la Direction générale a donné son accord pour que soient engagés les travaux visant à la fusion de la trésorerie en gestion conjointe de Saint-Rambert-en-Bugey avec celle d'Ambérieu, qui constitue actuellement son poste de rattachement.

La fusion de ces deux postes comptables, distants de 11 kilomètres, est ainsi prévue au 1^{er} janvier 2016 ; le nouveau poste fusionné sera situé sur la commune d'Ambérieu, dans les locaux de l'actuelle trésorerie.

Il s'agit de la seconde phase d'une opération ayant débuté au 1^{er} janvier 2015, avec le transfert de l'activité de recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Saint-Rambert vers le SIP-SIE d'Ambérieu.

2 - Motifs de l'opération projetée

La trésorerie de Saint-Rambert-en-Bugey comprend un effectif très restreint (2 emplois implantés, hors chef de poste). Ce faible effectif rend cette structure extrêmement fragile, avec des risques élevés quant à la bonne réalisation des missions, notamment en cas d'absences ou de pics d'activité.

La faiblesse des effectifs et l'absence de cadre à demeure, du fait de la gestion conjointe, rendent l'organisation des travaux très délicate au quotidien. Dans ces conditions, les agents sont astreints à une polyvalence importante, qui ne va pas sans poser de difficultés au regard de la diversité et de la complexité des missions.

Par ailleurs, la structure est isolée, ce qui, allié au très faible effectif pose une problématique sécuritaire.

Le projet de fusion doit permettre d'obtenir une structure de taille plus importante, qui pourra ainsi faire face dans de meilleures conditions aux missions qui lui sont confiées. Elle offrira également une plus grande souplesse de gestion du personnel et une meilleure spécialisation des tâches, dans un environnement mieux adapté aux conditions actuelles d'exercice de la DGFIP.

3 - Eléments relatifs à l'activité du poste

La trésorerie de St-Rambert-en-Bugey assure la couverture de 12 communes, totalisant 5 429 habitants (source INSEE – population municipale au 01/01/2015), la plus éloignée de ces communes étant située à 28 kilomètres d'Ambérieu-en-Bugey. En termes d'activité, il s'agit de l'un des plus petits postes comptables du département de l'Ain.

La fusion au 1^{er} janvier 2016 des deux trésoreries d'Ambérieu et Saint-Rambert-en-Bugey aboutira à la mise en place d'un poste comptable consolidé, spécialisé dans la gestion du secteur public local et couvrant 20 communes pour une population de près de 29 000 habitants.

Les communes relevant jusqu'à présent de la trésorerie de St-Rambert-en-Bugey étant toutes membres de la même communauté de communes (« Communauté de communes de la vallée de l'Albarine »), dont le périmètre recoupe exactement celui de la trésorerie, la fusion des deux postes comptables n'aura aucune incidence négative sur la cohérence de la carte actuelle de l'intercommunalité.

Les usagers du secteur pourront réaliser sur le site d'Ambérieu toutes leurs démarches auprès des services des Finances publiques, qu'elles soient de nature fiscale (compétence du SIP-SIE) ou relatives à la gestion du secteur public local (compétence de la trésorerie).

4 - Aspects immobiliers et logistiques

Les locaux actuels de la trésorerie d'Ambérieu sont dans un état satisfaisant et permettent d'accueillir le poste fusionné sans travaux importants.

Le projet de fusion nécessitera seulement quelques menus travaux de réaménagement intérieur qui seront mis en œuvre au cours du dernier quadrimestre 2015 sous le pilotage du service immobilier logistique de la direction. Les opérations nécessaires au transfert de la trésorerie de Saint-Rambert (archivage des dossiers, transfert de la documentation, déménagement...) seront étalés sur cette même période et, pour certains, anticipés, afin de permettre à la trésorerie de fonctionner convenablement dès après le départ en retraite des deux agents actuels du poste de Saint-Rambert (cf. infra).

5 - Éléments relatifs à la gestion des personnels concernés

Le tableau ci-dessous récapitule les données chiffrées actuelles en termes d'emplois et d'ETP des deux trésoreries de Saint-Rambert-en-Bugey et d'Ambérieu, le poste fusionné résultant de l'agrégation des effectifs des deux anciennes structures :

Trésorerie	Emplois implantés au 01/07/2015					ETP affectés au 01/07/2015				
	A+	A	B	C	Total	A+	A	B	C	Total
St Rambert en Bugey	0	0	1	1	2	0	0	1	1	2
Ambérieu	1	0	1	3	5	1	0	1,5	2,1	4,6
Trésorerie fusionnée	Emplois implantés au 01/01/2016*					ETP affectés au 01/01/2016*				
	A+	A	B	C	Total	A+	A	B	C	Total
Ambérieu	1	0	2	4	7	1	0	2,5	2,4	5,9

* Situation projetée au 01/01/2016, anticipée selon la dernière situation connue et sous réserve de l'exercice annuel d'allocation des emplois, qui devrait conduire à la suppression d'un emploi de catégorie C compte tenu du transfert de la charge du recouvrement de l'impôt de Saint-Rambert au SIP-SIE d'Ambérieu sans transfert d'emplois au 1^{er} janvier 2015.

En termes RH, les deux agentes actuellement affectées à la trésorerie de Saint-Rambert étant toutes deux en position de faire valoir leurs droits à la retraite au 2^{ème} semestre 2015 (départ programmé pour l'une au mois d'août, et pour l'autre au mois de septembre), elles ne seront pas concernées par le transfert de leur activité sur le site d'Ambérieu. Il est d'ailleurs rappelé que le calendrier des opérations de fusion des trésoreries d'Ambérieu et de Saint-Rambert, et notamment le phasage en deux étapes successives du transfert d'activité (impôt, puis SPL), a été essentiellement arrêté pour répondre à une demande formulée par les intéressées, qui souhaitent pouvoir demeurer affectées sur leur poste jusqu'à leur départ en retraite.

Dans ces conditions, la trésorerie fusionnée d'Ambérieu sera dotée en emplois au 1^{er} janvier 2016 sur la base des effectifs implantés et affectés dans le poste dans le cadre des mouvements généraux de mutation des personnels.

6 - Démarches et procédures engagées – Accompagnement des opérations au niveau local

La direction tient régulièrement informés le comptable et les agents concernés de l'évolution du projet de fusion des deux trésoreries (une réunion en ce sens s'est ainsi déroulée sur place au mois de juin dernier).

Un comité de pilotage réunissant les principaux acteurs du projet a également été constitué avec pour objet la programmation dans les meilleures conditions de l'ensemble des opérations rendues nécessaires par la restructuration envisagée (aspects immobiliers, logistiques, informatiques, comptables...)¹.

En parallèle, des actions d'information et de concertation ont été entreprises en direction des élus locaux touchés par le projet.

Il en ressort que la fermeture de la trésorerie de Saint-Rambert est parfaitement acceptée au niveau local et qu'elle ne pose pas de difficulté pour les élus (eu égard aux effectifs de la trésorerie et à son mode de fonctionnement sous forme de gestion conjointe, ceux-ci sont en effet tous conscients de la fragilité du poste et informés de longue date de la perspective de sa fermeture par transfert de son activité vers Ambérieu). En outre, le maire de Saint-Rambert et la présidente de la CC de la Vallée de l'Albarine ont fait savoir de longue date qu'ils souhaitaient pouvoir récupérer les locaux occupés par la trésorerie, pour les réaffecter à un projet immobilier à vocation médico-sociale.

Le Préfet, régulièrement informé de l'avancée des projets de restructurations et des échanges avec les élus, s'est également prononcé favorablement à la mise en œuvre de l'opération.

1 La première réunion de ce comité est programmé le mardi 15 septembre 2015.